Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) **Heft:** 1826

Artikel: Pour l'Assurance-Invalidité, raisonnablement : on votera le 27

septembre : ah, si l'Al était un élément de la place financière suisse...

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013889

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour l'Assurance-Invalidité, raisonnablement

On votera le 27 septembre. Ah, si l'Al était un élément de la place financière suisse...

André Gavillet (1er juin 2009)

Il fut présenté l'autre soir à l'antenne comme «analyste», responsable de la section des affaires économiques d'une banque privée genevoise. De ces experts, la radio romande fait une grosse consommation pour alimenter ses débats, ses forums, ses journaux. Il disait donc, sans surprise, l'importance pour la Suisse de la place financière. L'intérêt général voulait qu'elle soit vigoureusement défendue. Il en appela à l'«union sacrée».

La formule «union sacrée» marqua, en août 1914, le ralliement des socialistes européens à la défense de la patrie agressée. L'Internationale s'était révélée impuissante à bloquer l'engrenage du recours à la guerre. Depuis, l'expression s'est banalisée, mais elle n'en est pas pour autant innocente dans sa grandiloquence. Elle véhicule l'image d'une patrie en danger; elle déploie sur la marchandise le drapeau national (comme l'a fait le Conseil fédéral pour couvrir les flibusteries d'UBS). Mais surtout elle est porteuse d'une menace. Qui refuse de s'enrôler est un traître ou un déserteur. Les opposants poignardant les patriotes dans le dos.

L'«union sacrée» est une formule d'intimidation. Efficace si l'on en juge par la prudence du parti socialiste sur ce thème.

La désunion

Le secteur social, au même titre que le secteur bancaire, fait partie de notre organisation économique. Or il est en danger, endetté et sousfinancé. L'assurance-invalidité a accumulé une dette de 13 milliards, qui grossit de 1,4 millard par année malgré la dernière révision de la loi, qui a fortement restreint l'accès à de nouvelles rentes. Après de longues tergiversations, une solution de désendettement et de redressement a été trouvée au Parlement. Dans la conjoncture actuelle, elle est, quoique imparfaite, le moins mauvais des compromis possible: hausse modeste (0.4 point) de la TVA, limitée dans le temps (7 ans). Le peuple votera le 27 septembre.

Or, la campagne étant lancée, Economiesuisse a fait savoir qu'elle ne s'engagerait pas dans cette votation, l'USAM annonçant de son côté qu'elle soutiendrait le *«non»*. Pourtant, les responsables de ces organisations savent qu'il n'y a pas d'autre solution politique possible. Ils n'ignorent pas qu'il ne s'agit pas d'un projet auquel on peut toujours renoncer, mais d'une institution en marche, qui doit être ravitaillée, dont dépendent des milliers de bénéficiaires en situation de handicap.

Poignards

Avant décision, on procède dans tous les domaines à un état des lieux. En ce qui concerne l'AI, l'état des lieux est si déplorable que ne rien faire revient à assumer la responsabilité d'un effondrement social. Comment deux organisations faîtières peuvent-elles prendre ce risque?

Si l'AI était un élément de la place financière, on les accuserait de la poignarder dans le dos. Et l'on en appellerait à l'«union sacrée».

Mais l'AI n'est pas une banque, c'est une institution à respecter, dans sa réalité humaine, sociale et financière. La raison nous enjoint de la sauvegarder.